



CAP MAINTENANCE DE BATIMENTS DES COLLECTIVITES

OBJECTIFS

A l'issue de sa formation, le titulaire du CAP MBC est capable :

- de réaliser des interventions de premier niveau sur les structures fixes d'un bâtiment (gros œuvre, second œuvre), les structures mobiles (ouvertures, mobilier), les réseaux et appareillages (plomberie, électricité...)
- de réaliser des missions de maintenance préventive, vérification, entretien, contrôle
- de réaliser des interventions de maintenance curative, localisation, et diagnostic de panne, réparation d'éléments défectueux ne nécessitant pas de modifications techniques importantes.

DISPOSITIF

Programme régional
« Visa Métiers 2017-2019

DATES DE FORMATION

Du 06/11/2018 au
25/06/2019

Echelonnée selon le
positionnement du candidat
Entrée / Sortie permanente

EFFECTIF

10 stagiaires

COÛT

Formation gratuite et
rémunérée

CONTENU

Enseignements professionnels :

Techniques de mise en œuvre en électricité, plomberie, menuiserie, maçonnerie, vitrerie, carrelage
Technologie
Lecture de plans
Électricité
Prévention - Sécurité - Environnement

Enseignements généraux :

Français et histoire géographie, Mathématiques, Sciences physiques, EPS.

Blocs d'apprentissage transversaux :

Accueil, cohésion de groupe, bilans
Techniques de recherche d'emploi, de recherche de stage
Formation Sauveteur Secouriste du Travail
Montage / démontage échafaudage
Sensibilisation au développement durable
Evaluations
Missions en entreprise

DURÉE

1 106 h de formation dont 630 heures en centre et 476 h en entreprise.
Durée variable en fonction du profil du candidat.

PUBLIC CONCERNÉ - PRÉ-REQUIS

Demandeurs d'emploi inscrits à la Mission Locale, à Pôle Emploi ou à CAP Emploi (ouvert à un public handicapé) :

- Avoir validé son projet professionnel avec son conseiller Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale
- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Posséder la motivation pour s'impliquer dans une formation par alternance et acquérir les comportements adaptés aux situations professionnelles visées
- Avoir levé, pour l'essentiel, les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, garde d'enfants, transport,...)
- Avoir un état de santé compatible avec le(s) métier(s) visé(s) par l'action de formation



Ce projet est cofinancé par le FSE

CAP MAINTENANCE DE BATIMENTS DES COLLECTIVITES



Gaëlle TESSIER

Tél : 02 41 49 56 26

Email

gaelle.tessier@maineetloire.cci.fr

Site Internet :

www.cciformation49.fr

CCI DE MAINE ET LOIRE

Eurespace Formation

Rue Eugène Brémond

49300 CHOLET

N° de déclaration d'existence

d'activité : 52490236949

PROGRAMME RÉGIONAL VISA METIERS 2017-2019

Numéro de l'action : **Lot 8 – Métiers de niveaux V et IV du bâtiment et de la transition énergétique »**

Formation financée par la Région des Pays de la Loire et l'Europe

MODALITES D'INSCRIPTION

Quatre dates d'informations collectives :

- 6 septembre 2018 à 9h00
- 18 septembre 2018 à 14h00
- 11 octobre 2018 à 9h00
- 23 octobre 2018 à 14h00

Transmission de la candidature par le conseiller Pôle emploi, Mission Locale ou CAP Emploi qui s'assure de la cohérence entre l'objectif de la formation et le projet professionnel du demandeur d'emploi.

Nature des tests de sélection :

Dossier de candidature et entretien individuel de motivation. Notification de décision de recrutement ou négatif par courrier dans un délai de 8 jours.

MODALITES PRATIQUES

- Liste des documents à apporter :
Lettre de motivation argumentée par rapport à la formation demandée, CV, fiche de liaison, attestation pôle emploi

PLANNING DES BILANS

Bilan intermédiaire et bilan final en présence de la Région des Pays de la Loire et de Pôle Emploi.

- Date du bilan intermédiaire : 28 février 2019 à 10h30
- Date du bilan final : 25 juin 2019 à 10h30

RÉFÉRENTS :

- Référent Région : Madame Amandine BOURDET
- Mission locale : votre conseiller Mission Locale
- Pôle Emploi : Madame Stéphanie PAREDES MAILLET
- Cap Emploi : votre conseiller CAP Emploi